



www.viroinval.be secretariat@viroinval.be

N°1308 -SEPT. 2023

# COLLECTE ET TRAITEMENT DES PNEUS ISSUS DE

#### L'AGRICULTURE

A partir de cette année, deux solutions s'offrent aux agriculteurs pour l'évacuation de leurs pneus de tourisme issus de leur exploitation.

# Première <u>solution</u> :

Les agriculteurs prennent directement contact avec les centres de reprise énumérés ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive.

Le prix de reprise et le type de pneus repris sont déterminés par le centre et l'apport se fait directement par l'agriculteur, avec ses propres moyens.

Liste des centres agréés :

Comet Tyre Recycling - Rivage du Bourbier 25 à 6200 Chatelêt - 071 24 11 75

CETTP Monseu - Rue des Galets 3 à 5580 Rochefort - 084 38 91 01

Veolia Environnemental Services - Rue de l'Avenir 22 4460 Grace-Hollogne - 02 209 70 00

BPM - Rue Chapelle Beausart 80 6001 Marcinelle - 0473 492 361

Trans Recycling Wirtz - Rue de la Spinette 12 5140 Sombreffe - 071 81 63 01

# Deuxième solution :

Notre centre de transfert de Ciney sera accessible à partir du 02 octobre 2023, tous les mardis de 08h00 à 12h00. Avant de se rendre sur place, il est impératif de s'inscrire via le lien suivant : www.bep-environnement.be/collecte-pneus-silos/

Le prix à la tonne de ce service est fixé à 254,11 Euros/tonne collectée, TVA comprise. Ce prix est soumis à modification en fonction de différents indices qui pourraient évoluer à la baisse ou à la hausse. Le paiement se fait directement sur le site de Ciney via une carte bancaire.

Cette solution est valable 3 ans pour autant que la limite des apports prévue au cahier spécial des charges ne soit pas atteinte.

#### **CIMETIÈRES - TRI DES DÉCHETS - AVIS**

Dans le cadre d'un projet pilote pour l'optimisation de la gestion des déchets dans les cimetières, la commune de Viroinval a mis en place, à titre expérimental, des pictogrammes aux abords des bacs à déchets de Vierves et Nismes.

Nous invitons la population à observer ces nouvelles informations et à respecter au maximum le tri sollicité.

A savoir : Déchets verts et Plastiques

Au terme de l'expérimentation et si le projet est concluant, les bacs à déchets des autres cimetières seront également aménagés.

#### **AGENDA DU PARC NATIONAL**

## Vendredi 15 septembre

À la découverte des milieux forestiers : exploration botanique et écologique à Viroinval.

Venez profiter de l'automne au cours de cette journée de découverte des écosystèmes forestiers. Au programme : reconnaissance des principales essences forestières (feuilles, écorce, bourgeons, port), comment vit et pousse un arbre, importance écologique de nos forêts (introduction à la notion de dendro-microhabitats), aspects économiques (gestion et utilisation actuelles et passées des forêts) et sociaux (tourisme, randonnée), impact des changements climatiques... Autant de sujets passionnants qui seront abordés lors de cette journée.

En collaboration avec les CNB.

De 9h30-16h. GRATUIT. RDV : écosite de la vallée du Viroin, Vierves-sur-Viroin. Parking et commodités sur place. Prévoir vêtements en fonction de la météo, bonnes chaussures de marche et éventuellement loupe de botaniste.

Infos et réservation (souhaitée) : info@cercles-naturalistes.be

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ: LE 11 ET LE 25 SEPTEMBRE

RAMASSAGE DES PAPIERS CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ LE 18 SEPTEMBRE

> SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL LE 20 SEPTEMBRE 2023 À 19H30





www.viroinval.be secretariat@viroinval.be

N° 1307 - SEPT. 2023

# MÉRITES VIROINVALOIS 2022-2023 - APPELS A CANDIDATURES

La prochaine cérémonie des « Mérites Viroinvalois », programmée le vendredi 20 octobre 2023, mettra à l'honneur les acteurs locaux qui se sont engagés dans une des 6 catégories au cours des années 2022 et 2023 :

## • Sport : collectif, individuel, jeunesse:

Ces prix récompenseront des sportifs et clubs qui se sont particulièrement illustrés dans leurs disciplines. Afin de mettre en avant le sport chez les jeunes, cette catégorie est scindée comme suit : « -18 ans » & « +18 ans ».

#### • Prix de la démarche environnementale:

Ce prix récompensera l'association, l'entreprise, le club, le particulier qui s'est illustré dans la prise en compte de l'environnement dans l'organisation de ses événements ou dans son fonctionnement journalier.

## • Prix de l'intégration & de l'entraide citoyenne:

Ce prix récompensera l'association, l'entreprise, le club, le particulier qui a montré une démarche particulièrement inclusive, qui a fait preuve d'ouverture aux différences et au monde, que ce soit dans son ouverture à la population, dans ses engagements, dans son accessibilité...

#### • Prix de l'initiative & de l'entreprenariat:

Ce prix récompensera l'association, l'entreprise, un indépendant, un club, un particulier qui a fait preuve d'originalité, qui a lancé une activité novatrice pour la commune.

#### • Prix culturel:

Ce prix récompensera l'association, le particulier qui s'est illustré dans la vie culturelle de la Commune par le biais d'un produit culturel ou d'une œuvre.

#### « MERITES VIROINVALOIS » COMPOSITION DU JURY

Vous êtes citoyen de Viroinval et vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des Mérites Viroinvalois et participer à l'analyse des dossiers de candidatures ? Devenez membre du jury !

\*1 représentant par village sera désigné

# Dépôt des candidatures pour le 8 octobre 2023

Renseignements: Service Affaires Générales - 060/31.01.74 - Sarah ROBERT - festivites@viroinval.be

#### « MERITES VIROINVALOIS » APPEL A CANDIDATS

Vous vous êtes illustré dans une catégorie ? Vous connaissez une personne qui s'est distinguée dans une catégorie ? N'hésitez pas à déposer un dossier de candidature !

## Dépôt des candidatures, pour le 8 octobre 2023

\*les candidatures doivent être accompagnées d'un dossier de performances et/ou de mérites.

Le descriptif des catégories, le règlement et la fiche de candidature sont consultables sur www.viroinval.be - Service Affaires Générales 060/31.01.74 – Sarah ROBERT -festivites@viroinval.be

#### **VOUS PENSEZ AVOIR VU UN NID DE FRELONS ASIATIQUES?**

Le frelon asiatique est un insecte invasif de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement en France, le premier nid a été détecté en Wallonie en 2016 et les premiers cas d'attaque de ruches ont été signalés en 2017. Depuis, sa progression se poursuit sur tout le territoire. L'arrivée de ce nouveau prédateur pourrait fragiliser les ruchers là où il parviendra à s'établir en forte densité.

Si vous pensez avoir détecté un nid, voici la procédure à suivre :

- Ce nid représente une menace sérieuse s'il se situe à proximité d'un chemin de passage à moins de 5 mètres du sol.
- Si c'est le cas, contactez le service « Environnement » de l'administration communale : 060 31 00 44 laurent.chabot@viroinval.be.
- En fonction du lieu, des personnes compétentes seront détachées sur place pour suivi et éventuelle intervention.
- Si le nid se trouve sur domaine privé, le propriétaire devra faire lui-même appel à un désinsectiseur privé ayant suivi la formation adéquate. Une liste reprenant l'ensemble de ces désinsectiseurs est disponible sur le site http://biodiversite.wallonie.be/frelon , onglet « Destruction ».

Retrouvez toute l'actualité communale sur le www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»

